

Alors même que l'égalité de traitement des agents des outre-mer par rapport à la France hexagonale était sollicitée en ce qui concerne l'accès à la formation, ne voilà-t-il pas qu'au sein même du SPIP Guadeloupe et des îles du nord, cette problématique est d'actualité.

Un agent de l'ALIP de Saint Martin, dont la candidature a été retenue par la direction pour une formation PSC en Guadeloupe, se voit informé la veille par mail par la RSAF que « (...) la formation étant disponible à Saint-Martin, j'ai demandé au service budget et logistique d'annuler les réservations prévues »

L'UFAP UNSa Justice SPIP Guadeloupe, note que la « formation étant disponible à Saint Martin » n'est à ce jour pas effective. Pire le mail précise : « Nous prendrons contact avec les organismes de formation présents sur place afin d'organiser votre participation à cette formation directement à Saint-Martin. Cette démarche permettra également, si nécessaire, de proposer cette formation aux autres agents de Saint-Martin concernés, afin de regrouper les besoins et de faciliter l'organisation. À ce titre, pourriez-vous vous renseigner auprès des autres agents de Saint-Martin afin de savoir si certains seraient également intéressés par cette formation ? Cela nous permettrait d'identifier les besoins et de commencer dès à présent les prises de contact avec les organismes de formation présents sur place. Nous attendons donc votre retour. »

**De qui se moque-t-on ? Décidément, on marche sur la tête ! Ce type de mail n'est pas admissible. Quel manque de considération pour les agents !**

La mauvaise gestion de cette situation est d'autant plus problématique que les agents de l'ALIP de Saint Martin, déjà affaiblis par le climat tendu suite aux événements récents, peuvent par ce mail, se sentir considérés comme des pions sur un échiquier. L'UFAP UNSa Justice SPIP Guadeloupe dénonce cette iniquité de traitement qui pourrait accroître le sentiment d'isolement des agents de l'ALIP de Saint Martin. Cela met encore en exergue le traitement inique entre les agents du SPIP qui sont encore une fois les variables d'ajustement des défaillances de la direction.

Cette annulation de dernière minute n'est pas justifiée par une nécessité de service.

En conséquence, l'UFAP UNSa Justice SPIP Guadeloupe demande le maintien du déplacement de l'agent pour la participation à la formation comme initialement prévu.

Annie SAINT-VAL  
Secrétaire locale

Teddy GUIEBA  
Secrétaire adjoint

Ingrid GUSTAVE  
Secrétaire adjointe

Myrella LUCOL  
Trésorière